

Nouméa le 23 mars 2023

ST – N°158 -2023/FF

**Le Secrétaire Général Adjoint
Du SFAO-AG
De la Fédé**

A

**Monsieur le Président du
Gouvernement
De la Nouvelle-Calédonie**

Objet : Préavis de grève (DGRAC, DJS, DAM, SPNMC, COSS)

Monsieur le Président du Gouvernement,

J'ai le regret de vous informer du dépôt du présent préavis de grève pour les agents de Direction de la Gestion et de la Réglementation des Affaires Coutumières (DGRAC), de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), de la Direction des Affaires Maritimes (DAM), du Service du Parc Naturel de la Mer de Corail et de la Pêche (SPNMC) et du Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en Mer (COSS) pour la journée **du jeudi 6 avril 2023 de 6h30 à 16h30 devant le siège du Gouvernement de la NC et devant la Direction des Ressources Humaines de la NC.**

En effet, nous demandons le respect des engagements pris au travers des divers protocoles d'accords signés entre le gouvernement et notre organisation, le respect des engagements pris sur l'ensemble de ces directions ainsi que l'application des recommandations des audits réalisés.

Ces protocoles d'accord de fin de conflit et ces nombreuses réunions de concertation sont le résultat d'un travail réalisé sur la base d'une fragile confiance, dont les axes principaux sont la santé, la sécurité, le bien-être au travail et la qualité du service public.

Ces protocoles ou engagements divers n'étant pas respectés, il est bien évident que les diverses problématiques perdurent. Parmi ces dernières, il est inconcevable pour notre organisation que des agents soient victimes de telles souffrance au travail, confirmée pour certaines d'entre elles par des alertes RPS.

Vous n'êtes pas sans savoir que certains points qui seront évoqués sont de l'ordre du pénal, puisque les autorités judiciaires sont saisies, et qu'il convient donc d'en débattre rapidement.



Ce préavis met en exergue une défaillance du dialogue social au sein de votre institution, et devant la multiplicité des directions concernées, il ne serait pas complètement dénué de sens que de penser que ces protocoles et engagements n'ont été, en fait, qu'une duplicité, tentant ainsi de calmer une colère sociale.

En espérant se tromper sur les intentions, et dans l'espoir d'une issue rapide à cette situation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Secrétaire Général Adjoint
Du SFAO-AG**



Steeves TERIITEHAU

Copie :

- ***Monsieur le Haut-Commissaire de la République***
- ***Monsieur le Commandant de la Gendarmerie en NC***
- ***Les Membres du gouvernement de la NC***
- ***Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement***
- ***Toutes presses écrites, télévisées ou radiophoniques***

